

## IGR Document

### I. Basic Information for IGR

▪ Country/Region:	HAITI / CDH
▪ IGR Name:	Managing the Human-Biodiversity Interface in the Southern Marine Protected Areas of Haiti
▪ IGR Number:	HA-G1036
▪ Team Leader/Members:	Team Leader: Sebastien Gachot (CSD/RND); Alternate Team Leader: Geraud Albaret (CSD/RND) Team Members: Bruno Jacquet (CSD/RND); Gerard Alleng (CSD/CCS); Alexandra Ortega (CSD/RND); Romina Kirkagacli (FMP/CHA); Takady Mamadou Konate (FMP/CHA); Berlitz Loritson (CDH/CHA); Margie-Lys Jaime Ramirez (LEG/SGO); Lisa Sofia Restrepo (CSD/RND)
▪ Beneficiary:	Republic of Haiti
▪ Executing Agency:	Ministry of Environment (MoE). National Protected Areas Agency
▪ Donors providing funding:	Global Environment Facility (FMM)
▪ IDB Funding Requested:	US\$1,826,484
▪ Local counterpart funding, if any:	US\$100,000
▪ Disbursement period:	48 months
▪ Required start date:	August, 2017
▪ Types of consultants:	Firm and individual consultants
▪ Prepared by Unit:	CSD/RND
▪ Unit of Disbursement Responsibility:	CDH/CHA
▪ IGR included in Country Strategy:	Yes
▪ IGR included in CPD:	Yes
▪ Alignment to the Update to the Institutional Strategy 2010-2020:	Social inclusion and equality; Productivity and innovation; Climate change and environmental sustainability; Institutional capacity and rule of law

### II. Objectives and Justification of the IGR

- 2.1 According to studies carried out for the [Convention on Biological Biodiversity](#), Haiti and the Dominican Republic are the richest countries in the Caribbean in terms of biological diversity. Despite this high natural capital, Haiti remains in the last position of the [Environmental Performance Index](#) for the Latin America and Caribbean Region. To date,<sup>1</sup> 4.2% of the terrestrial surface and 4.3% of the marine surface in Haiti have been legally declared as protected. However, in 2016, only 5.4% of this area is managed according to management plans. In 2010, the country committed to achieve [Aichi's Targets N°11](#) regarding the declaration and management of terrestrial and Marine Protected Areas (MPAs). In 2011, the Audubon society carried out a study<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016, ANAP / GIZ 2016*

<sup>2</sup> *Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon, 2011*

and identified 31 Key Biodiversity Areas (KBA) in Haiti, on the basis of which the Ministry of Environment (MoE) extended its National Protected Areas System (NPSA) by declaring seven new [Marine Protected Areas](#) in the south of the country, including *Grosse Caye/Zone humide d'Aquin* (10,974 ha) and *Olivier/Zanglais* (7,553 ha).<sup>3</sup>

- 2.2 These two targeted MPA are classified as protected for their habitats and species: endangered habitats (mangroves and coral reefs) and fragile ecosystems sheltering endemic and endangered species listed in the International Nature Conservancy Union (IUCN) Red List of Threatened Species: five critically endangered species, three endangered species and 16 vulnerable species. The land and seascapes covered by these MPA also provide key ecosystem services of direct use values (production of wood, tourism, fishery, agriculture and water supply), and indirect use values (coastal protection against natural disasters (mangroves and reefs), replenishment of groundwater, nursery habitat for species, and carbon sequestration). This high value has been recognized by the International Coordinating Council of the Man and the Biosphere ([MAB-UNESCO](#)) in 2015 when it declared the "Massif La Hotte" a biosphere reserve.
- 2.3 The two targeted MPA host a population of 170,000 inhabitants<sup>4</sup> that are concentrated around two coastal cities of Aquin and Saint-Louis du Sud. In 2011, a third (31%) of these communities was living in extreme poverty with less than US\$2 per day, with agriculture and extraction of natural resources (charcoal, wood and fishery) as their main economic activities. Agriculture represented 4% of the total income whereas the natural resource extraction 26%.
- 2.4 Approximately 2,600<sup>5</sup> fishermen, with only 15% of them organized in associations, are located in both MPA. Fishers target a wide range of resources that are found mainly on the continental shelf (conch, lobster, reef and demersal fishes and small coastal pelagics).<sup>6</sup> Although, reliable fisheries statistics do not exist for Haiti, available evidence shows a catch reduction per fishing trip in coastal waters<sup>7</sup> indicating that inshore stocks are either fully exploited or depleted. Furthermore, the TNC<sup>8</sup> observed that coral reefs are highly threatened by heavy sedimentation and overfishing of herbivore fishes, both fostering the development of alga which competes with corals for space on the reefs. In both targeted MPA, most fishermen have (51%) use rudimentary equipment (pirogues) conducting fishing in unsafe conditions and near the coastline, which in turns lead to overexploit of the continental water resources. This is of particular concern in *Grosse Caye/Zone humide d'Aquin* MPA, where 75% of the fishermen fish in continental water, whereas in *Olivier/Zanglais* MPA, 45% of fishermen fish in shallow-water.
- 2.5 The south department includes 4,000 ha of mangroves on the coastline. There is no up-to-date statistical data on the status of these resources, but it is observed that they are highly threatened by the production of wood and charcoal and urban development. According to a recent study carried out by the United Nations Environment Program

---

<sup>3</sup> The two targeted areas supported by this TC have been chosen regarding a complementary approach that do not duplicate to UNEP / UNDP interventions for MPA management in Southern peninsula.

<sup>4</sup> IHSI 2015

<sup>5</sup> *Inventaire Préliminaire Du Secteur Pêche Saint Jean du Sud, Saint Louis du Sud, UNEP 2011*

<sup>6</sup> Célestin, 2004; Damais et al., 2007; Favrelière, 2008.

<sup>7</sup> IRAM, 2007.

<sup>8</sup> Ministry of Environment, UNEP, CSI, TNC. Habitat and Fisheries Baseline Assessment, September 2012

(UNEP),<sup>9</sup> Haiti's constant demand for wood energy resources has kept consistent pressure on the remaining forest resources in the country. In coastal areas, mangroves and other coastal tree and shrub species are targeted. The destruction of mangroves in turn reduce the carbon storage capacity of the ecosystem, weaken the coastal protection against tidal waves, degrade the habitat of endemic and migrating species. In both targeted MPA the mangrove represents 330 ha and its current carbon stock potential is evaluated at 9,2- 27.5 Teq CO<sub>2</sub>/ha/year. With a 30% increase of mangrove areas (through regeneration and planting measures), it is estimated that this carbon stock potential could increase by up to 746 Teq CO<sub>2</sub> per year.<sup>10</sup>

- 2.6 Haiti is highly exposed to hydro-meteorological hazards and Climate Change (CC) impacts as a result of its geographic location (hurricane belt of the Caribbean basin), physical setting (80% of its territory being mountainous) and limited adaptive capacity. Haiti is among the countries with the highest disaster risk indexes in the world.<sup>11</sup>
- 2.7 To address the above-mentioned issues, the Government of Haiti set Climate Change as a national priority by ratifying the Paris Agreement on Climate Change in February 2017, and identified the protection, conservation and restoration of mangroves and MPA as a key priority, particularly to increase and monitor their CO<sub>2</sub> storage capacity.
- 2.8 The National Protected Areas Agency (ANAP, by its French acronym) depends on the MoE and is in charge of managing and regulating the NPSA. On the other hand, the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (MARNDR) is in charge of regulating the fisheries sector. However, both still have low technical capacities and resources to run their respective mandate. In particular, both have to strengthen the regulation and management of MPA in close collaboration with local communities and fishers. In addition, ANAP needs to implement an effective restoration strategy to preserve and restore critical ecosystems (mangroves and reefs), and the MoE needs to develop tools to monitor CO<sub>2</sub> storage capacity to meet national mitigation goals.
- 2.9 **Objective.** The general objective of the project is to contribute to improving the conservation and management effectiveness of the *Grosse Caye/Zone humide d'Aquin* and *Olivier/Zanglais* MPA. The specific objectives are to: (i) improve fishery management in MPA; and (ii) mitigate climate change through critical ecosystems restoration.
- 2.10 This project will support the execution of the Sustainable Coastal Tourism Program (3383/GR-HA)<sup>12</sup> and the Artisanal Fisheries Development Program (3492/GR-HA),<sup>13</sup> financed by the Bank, complementing both operations by supporting the effective development of the *Grosse Caye/Zone humide d'Aquin* and *Olivier/Zanglais* MPA, in order to provide sustainable ground for tourism and fishery activities. Indeed, 3383/GR-HA grant will support ANAP in developing a management plan for both targeted MPA by the end of 2017. The management plan will present: (i) a stakeholder analysis; (ii) a socio-economic and environmental baseline; (iii) a classification of key

---

<sup>9</sup> UNEP Haiti, 2016, Haiti South Department Forest Energy Supply Chain.

<sup>10</sup> IGN FI, 2016, *Etude des potentiels de stockage en carbone des mangroves en Haiti*, IGN I, BID.

<sup>11</sup> World Bank, 2005, Natural disaster hotspots; and UNDP, 2004, Reducing Disaster Risk

<sup>12</sup> This program aims at promoting the development of a sustainable tourism based on natural and cultural assets of the region. The program finances the elaboration of a management plan for two Marine Protected Areas (MPA) (*Grosse Caye/Zone humide d'Aquin* and *Olivier/Zanglais*).

<sup>13</sup> This program focuses on the development of a sustainable artisanal fishery sector in the southern coast of Haiti, by supporting the structuration of fishermen associations, the revision of the fishery national legal framework, and supporting fishermen in adopting sustainable fishing techniques.

ecosystems and cultural assets; and (iv) a programmatic action plan. The project will implement the fishery and mangrove components of the action plan, and contribute to ensuring a strong participation of local communities to foster ownership and sustainability. At the same time, this operation will support the execution of 3492/GR-HA grant by supporting local fishermen associations in accessing technical assistance and financial mechanisms provided by the project. Fishermen associations that will support the implementation of the Fishery Managed Access Plan (output 4) will have facilitated access to the matching grant mechanism developed within 3492/GR-HA, to acquire improved equipment for sustainable fishing.

- 2.11 **Strategy Alignment.** This IGR is aligned with the Bank's Country Strategy with Haiti for 2011-2015 (GN-2646-2)<sup>14</sup>, which sets agriculture and natural resources management as a priority sector. Also, it is consistent with the Update to the Institutional Strategy 2010-2020 (UIS) and is aligned with the following development challenges: (i) social inclusion and equality by implementing activities targeted to poor coastal and fisher communities; (ii) productivity and innovation by improving the sustainability of those communities depending on marine and coastal ecosystems; (iii) institutional capacity and rule by empowering the MoE in monitoring environmental and climate change indicators for the National Climate Change strategy; (iv) climate change by restoring mangroves with local communities for coastal protection and carbon sequestration and; (v) environmental sustainability by developing knowledge on services provided by marine ecosystems and also by implementing the first fishery regulation plan in Haiti. The IGR will contribute to the following indicators of the Corporate Results Framework 2016-2019: (i) beneficiaries of improved management and sustainable use of natural capital; and (ii) terrestrial and marine areas with improved management.

### III. Description of activities/components and budget

- 3.1 **Component 1: Integrating MPA management into local fishery sector (US\$750,000).** The first component aims to support the implementation of the MPA management plans developed within the 3383/GR-HA framework by integrating the conservation of marine and coastal ecosystems in the local fishery sector by regulating the access to marine resources while supporting economic growth of coastal communities that depend on these resources. This component will finance: (i) trainings to strengthen MPA administration and promotion of biodiversity conservation; (ii) the elaboration and implementation of a Fishery Managed Access Plan (fishing zones, experimental fishery replenishment areas and surveillance); (iii) a study to characterize the value of services provided by MPA ecosystems; and (iv) based on the former, identification of alternative economic activities for communities depending on MPA ecosystems and implementation of two alternative economic pilot projects led by local communities.
- 3.2 **Component 2: Increasing CO2 storage capacity in Marine Protected Areas (US\$900,000).** The main objective of this component is to strengthen national and MPA administration capacities in monitoring the mangrove CO2 carbon stock and to restore 100 ha of mangrove forest in order to increase their actual storage capacity. The restoration will be done through natural regeneration in mangrove forests not affected by human activities and plantation of mangrove trees in most impacted areas. This component will finance: (i) the development and implementation of a

---

<sup>14</sup> Still in vigor in 2017.

CO2 monitoring tool; (ii) training for national and local authorities on the use of CO2 storage monitoring tools; (iii) the elaboration and implementation of a plantation plan for the mangrove and restoration of 100 ha of mangroves; and (iv) the implementation of two pilot projects for coral reef and sea grass beds restoration.

- 3.3 The total budget for this operation is US\$1,926,484, of which US\$1,826,484 will be financed by the Global Environment Facility (FMM) and US\$100,000 will be financed by the Government of Haiti in kind contribution.

**Table. Indicative Budget (in US\$)**

Outputs		FMM Fund	Local	Total
<b>Comp. 1</b>	<b>Output 1:</b> Individuals Trained	30,000	-	30,000
	<b>Output 2:</b> Guidelines elaborated on best practices in implementing fishery regulation tool in MPA	30,000	-	30,000
	<b>Output 3:</b> Awareness raising campaigns designed/implemented	80,000	-	80,000
	<b>Output 4:</b> Implementation and Management Plan developed	360,000	-	360,000
	<b>Output 5:</b> Diagnostics and assessments completed	50,000	-	50,000
	<b>Output 6:</b> 2 Pilot alternative economic projects led by local communities implemented	200,000	-	200,000
<b>Comp. 2</b>	<b>Output 7:</b> Mitigation study completed	100,000	-	100,000
	<b>Output 8:</b> Individuals Trained	50,000	-	50,000
	<b>Output 9:</b> Implementation and Management Plan developed	550,000	-	550,000
	<b>Output 10:</b> 2 Pilot projects for coral reef and sea grass beds restoration conducted	200,000	-	200,000
<b>PM&amp;E</b>	<b>Project Management and Monitoring &amp; Evaluation</b>	176,484	100,000	276,484
<b>TOTAL</b>		1,826,484	100,000	1,926,484

- 3.4 The RND sector specialist based in the Haiti Country Office will supervise the execution of this operation. Monthly meetings will be held with the MoE.
- 3.5 **Monitoring and Evaluation (M&E).** During the grant disbursement period, the Project Management Unit (PMU) will submit Annual Operation Plan (POA) no later than 30 days before the end of each calendar year; and semiannual Project Reports (PR) no later than 30 days after the end of the calendar semester. The POA and PR will be prepared following a template agreed upon with the Bank, and consistent with the Bank's Project Monitoring Report and the [Pluriannual Execution Plan](#). The POAs will include target indicators, an annual work plan for the calendar year, updated procurement and risk mitigation plans, and a disbursement forecast. The PR will indicate, among others, the level of fulfillment of the project's output indicators planned in the POA, explanations of execution gaps and problems encountered; and indicate corrective measures. At the end of the project, the PMU will prepare a final report that will summarize project implementation and final evaluation findings. The PMU will submit to the Bank a midterm independent evaluation report within 90 days after the date on which 50% of the IGR proceeds have been committed; and a final independent evaluation report within 90 days after the date on which 90% of the IGR proceeds have

been disbursed. A final independent evaluation will be carried out a few months before the end of the project at year 4 to determine whether it has reached its objectives.

#### IV. Executing agency and execution structure

- 4.1 **Responsible parties.** The Executing Agency for this operation will be the Ministry of Environment, which has been in charge of the execution of two Bank-financed operations in the sector in the past seven years, and currently manages an active portfolio totaling US\$13 million. The Executing Unit will be ANAP, through the Macaya Park PMU, also based in the south department, which is executing GRT/HR-13930-HA and GRT/FM-11803-HA operations. This PMU is composed of technical and administrative staff of the Macaya Park Direction. Over the years, this PMU has acquired solid competences in managing FMM-financed operations (Bank and UNEP) and demonstrated satisfactory performance in managing them. The MoE will set a Steering Committee that will meet twice a year to provide overall project guidance and validate the annual work plans and project reports. The Steering Committee will be composed by the MoE (chair), the Fisheries and Aquaculture Directorate of the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development, local municipal authorities as well as representatives from local fishermen associations.
- 4.2 **Procurement.** Procurement activities will be conducted by the Macaya PMU, which has experienced staff. All procurement activities will be performed in accordance with Bank Policies (GN-2349-9 and GN-2350-9), with no exceptions. Procurement processes and contract management will require the Bank's non-objections.
- 4.3 **Financial management.** Based on fiduciary supervision visits and internal and external control systems, the proposed operation is expected to have a medium financial risk. While Macaya PMU has proven experience in managing Bank and FMM financed operations, the Executing Unit has weaknesses in budget planning, budget execution, and internal controls. As mitigation measures, it is recommended to: (i) reinforce the internal control function by ensuring that policies and procedures as defined in the Program Operating Manual (POM)<sup>15</sup> are followed; and (ii) provide and implement guidelines on programmatic and financial planning. Exchange rate valid at the day of transaction will be used to record all expenses made in local currency only if the exchange rate at the time of transfer of IDB funds from the dollar bank account into the local currency bank account is not available. The Central Bank of Haiti exchange rate will be used as the reference rate.
- 4.4 **Contractual conditions.** In addition to the general conditions set in the IGR agreement letter, prior to the first disbursement the Executing Agency will to the satisfaction of the Bank, contract and/or appoint a project coordinator, an administrator, an accountant and a procurement specialist assigned to manage the IGR.
- 4.5 **Audit.** The Executing Agency will be responsible for the recruitment of external auditors to perform annual financial audits of the TFC to be submitted within 120 days after the closure of the fiscal year and a final financial audit to be submitted 120 days after the date of the last disbursement.

---

<sup>15</sup> The POM from operation GRT/FM-11803-HA will be adapted for this IGR, considering that the executing agency is the same for both operations.

## V. Major issues

Table. Major issues and mitigation

Issues / Risks	Mitigation
Delay in product delivery resulting from limited coordination among institutional stakeholders (MoE, ANAP, MARNDR, others)	A supervision plan by ANAP will be yearly elaborated and implemented. A Steering Committee will be organized twice a year. The firm and consultants will be supervised by the PMU and IDB.
Delay in product delivery resulting from local difficulties (political, administrative and logistical)	Close supervision of contracts by PMU and IDB. Realistic planning and use of tools and procedures developed by the PMU in the framework of GRT/HR-13930-HA and GRT/FM-11803-HA operations.
Natural disasters may occur during project implementation	The PMU will develop a natural disasters management plan.
Lack of sustainability of the intervention after project closure	The Ministry of Environment will recover the cost related to the staffing of the MPA direction. The Ministry of Environment is currently developing a national trust fund to sustainably finance Protected Areas throughout the country.
Lack of cooperation and lack of endorsement from local fishermen to implement the Fishery Managed Access Plan	During the design and implementation of the Fishery Managed Access Plan, all fishermen associations will be consulted.

## VI. Exceptions to Bank policy

6.1 There are no exceptions to Bank policy.

## VII. Environmental and Social Strategy

7.1 According to the Environment and Safeguards Compliance Policy (OP-703), this operation is categorized as **B** because it supports Category B investment grant operations (3383/GR-HA and 3492/GR-HA).

### Required Annexes:

- Annex I: [Letter of Request](#)
- Annex II: [Result Matrix](#)
- Annex III: [Terms of Reference](#)
- Annex IV: [Procurement Plan](#)

**MANAGING THE HUMAN-BIODIVERSITY INTERFACE IN THE SOUTHERN MARINE PROTECTED AREAS OF HAITI**

**HA-G1036**

**CERTIFICATION**

I hereby certify that this operation was approved for financing under the **Global Environment Facility (FMM)** through a communication dated July 10, 2017 and signed by Brady Martin (ORP/GCM). Also, I certify that resources from said fund are available for up to **US\$1,826,484** in order to finance the activities described and budgeted in this document. The commitment and disbursement of these resources shall be made only by the Bank in US dollars. The same currency shall be used to stipulate the remuneration and payments to consultants, except in the case of local consultants working in their own borrowing member country who shall have their remuneration defined and paid in the currency of such country. No resources of the Fund shall be made available to cover amounts greater than the amount certified herein above for the implementation of this operation. Amounts greater than the certified amount may arise from commitments on contracts denominated in a currency other than the Fund currency, resulting in currency exchange rate differences, represent a risk that will not be absorbed by the Fund.





RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REÇU 30 DEC. 2015

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

MDE/GEFOFP/BID-003

Port-au-Prince, le 17 Décembre 2015

Gilles DAMAIS  
Chef des Opérations  
Banque Interaméricaine de Développement

**Objet :** *Assistance technique pour le montage d'un dossier de projet sur la Conservation de la biodiversité marine dans les aires protégées de Grosses Cayes Zone Humide d'Aquin et Oliviers/Zanglais*

**Monsieur le Chef des Opérations,**

En ma qualité de Point Focal Opérationnel FEM pour Haiti, je sollicite l'assistance de la Banque Interaméricaine pour la coordination du montage d'un projet à soumettre au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) sur la thématique citée en objet.

L'initiative vise à la Conservation et valorisation de la biodiversité marine dans deux Aires Marines Protégées du Sud, via la mitigation des menaces de dégradation de ces zones (sédimentation, pollution, pression anthropique).

Le fonds GEF serait mobilisé en complément du Programme Tourisme Régional dans le Sud, en cours d'implémentation depuis Juin 2015 et apporterait une additionnalité spécifique en biodiversité et changement climatique au Programme Tourisme en finançant un appui à la gouvernance de ces deux aires sur l'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre des activités du programme de conservation de la biodiversité du Plan de Gestion.

Ce projet qui sera exécuté sur une période de 4 ans est estimé à environ 9.6 millions et sera financé de la manière suivante

<i>Composante</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Bailleurs</i>	<i>Montant</i>
1	Renforcement de la gouvernance des deux aires, en particulier sur la problématique du changement climatique	GEF-6	1 million
2	Mise en œuvre du « programme de conservation » de la biodiversité du Plan de Gestion des deux aires	GEF-6	1 million
3	Elaboration du Plan de gestion des deux aires	BID-Tourisme	0.6 millions
4	Mise en valeur des attractions touristiques naturelles des deux aires (mise en œuvre du programme « loisir et valorisation des ressources »)	BID-Tourisme	7 millions
	<b>Total</b>		<b>9.6 millions</b>

En cas d'approbation par le FEM, les composantes (1) et (2) seront exécutées par le Ministère de l'Environnement comme organe d'exécution, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) comme agence principale de mise en œuvre du projet.

Je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Chef des Opérations**, l'expression de mes considérations distinguées.

Ing. Moïse Jean-Pierre  
Point Focal Opérationnel FEM pour Haïti



cc: Mr. Dominique Pierre, Ministre de l'environnement, Point Focal Politique FEM

Results Matrix

Outcomes

<b>Outcome:</b>	Strengthened Marine Protected Areas administration in promoting biodiversity conservation into fishery sector				
<b>Observation:</b>					
<b>Indicators</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Baseline</b>	<b>Baseline Year</b>	<b>Means of verification</b>	<b>EOP</b>
Surface of Marine Protected Area covered by the Fishery Managed Access Plan	Area (Hectares)	0.00	2016	Project Management Unit (PMU) annual monitoring report	18,527.00
Fishermen associations strengthened and structured	Association	0.00	2016	Project Management Unit (PMU) annual monitoring report	5.00
<b>Outcome:</b>	Developed sustainable alternative economic activities for communities depending on Marine Protected Areas' ecosystems				
<b>Observation:</b>					
<b>Indicators</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Baseline</b>	<b>Baseline Year</b>	<b>Means of verification</b>	<b>EOP</b>
Income share generated from natural resources exploitation among beneficiaries of the pilot projects	%	26.00	2016	Final impact evaluation report	20.00
<b>Outcome:</b>	Strengthened national and local authorities' capacities in monitoring CO2 storage.				
<b>Observation:</b>					
<b>Indicators</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Baseline</b>	<b>Baseline Year</b>	<b>Means of verification</b>	<b>EOP</b>
Annual monitoring report issued by the Ministry of Environment	Report	0.00	2016	CO2 monitoring report / website of the Ministry of Environment (climate change)	4.00
<b>Outcome:</b>	Increased CO2 storage capacity of Marine Protected Areas ecosystems				
<b>Observation:</b>					
<b>Indicators</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Baseline</b>	<b>Baseline Year</b>	<b>Means of verification</b>	<b>EOP</b>
Targeted mangroves effectively restored	%	0.00	2016	Final impact evaluation report	80.00

Outputs Physical Progress

<b>Increasing CO2 storage capacity in Marine Protected Areas</b>					
<b>Outputs</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Means of verification</b>	<b>2017</b>	<b>EOP</b>	
Mitigation study completed	Studies (#)	CO2 monitoring report	1.00	1.00	
Individuals Trained	Individuals (#)	PMU annual monitoring	20.00	20.00	
Implementation and Management Plan developed	Plans (#)	PMU annual monitoring	1.00	1.00	
2 Pilot projects for coral reef and sea grass beds restoration conducted	Project	PMU annual monitoring report	2.00	2.00	
<b>Integrating Marine Protected Areas management into local fishery sector</b>					
<b>Outputs</b>	<b>Unit of Measure</b>	<b>Means of verification</b>	<b>2017</b>	<b>EOP</b>	
Individuals Trained	Individuals (#)	PMU annual monitoring	10.00	10.00	
Guidelines elaborated on best practices in implementing fishery regulation tool in Marine Protected Areas	Report	National Agency for Protected Areas (ANAP) Website	1.00	1.00	
Awareness raising campaigns designed/implemented	Campaigns (#)	PMU annual monitoring report	12.00	12.00	
Implementation and Management Plan developed	Plans (#)	PMU annual monitoring report	1.00	1.00	
Diagnostics and assessments completed	Diagnostics (#)	PMU annual monitoring report	1.00	1.00	
2 pilot alternative economic projects led by local communities implemented	Project	PMU annual monitoring report	2.00	2.00	

**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTEGEES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Réalisation de Campagnes de sensibilisation sur la biodiversité dans  
les AMPs**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO2 grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 1 output 3** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter un consultant pour la Réalisation de Campagnes de sensibilisation sur la biodiversité dans les AMPs.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haiti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que toutes les études sur la biodiversité en milieu marin et côtier ;
- 2.2 Elaboration d'un plan de communication définissant le programme et la nature des outils de communication à développer (maquette, affiches, spots, workshop...) ;
- 2.3 Assistance technique pour la mise en œuvre du plan par l'ANAP.

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 2 semaines	20%
Plan de communication	Signature du contrat + 3 mois	50%
Rapport d'assistance technique	En fonction des produits d'assistance technique	30%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Consultant individuel national.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 3 mois.
- Lieu de travail : Haïti.

## 5. Qualifications :

Le consultant doit avoir :

- Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de cinq ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de plan de communication dans le secteur de l'environnement, la pêche et la gestion des ressources naturelles.
- Expérience prouvée pour la production d'outil pédagogiques pour la sensibilisation et la communication environnementale.



**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Elaboration du plan d'accès à la pêche dans les AMPs**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO<sub>2</sub> grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 1 output 4 et 2** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter un cabinet de consultants pour l'élaboration du plan d'accès à la pêche dans les AMPs et du Guide bonnes pratiques plan accès à la pêche.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haïti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que toutes les études sur la biodiversité en milieu marin et côtier ;
- 2.2 Identification es zones de pêche actuelles dans les AMPS et identification des pêcheurs qui pêchent dans ces zones ;
- 2.3 Conduite de réunions de concertation avec les communautés de pêcheurs pour identifier les associations partenaires potentielles et leurs besoins ;
- 2.4 Elaboration d'un zonage règlementaire (taille minimum, zone de non pêche, saison, équipement...). Les associations de pêcheurs devront être associées.
- 2.5 Elaboration d'un plan de surveillance et de monitoring du zonage
- 2.6 Rédaction d'un Plan de Gestion d'Accès à la Pêche pour les AMPs en se basant sur les travaux précédents.
- 2.7 Elaboration d'un guide de bonnes pratiques illustré de photos et cartes en français. La mise en page devra permettre une utilisation agréable et opérationnelle du guide ;

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 3 semaines	20%
Rapport d'identification des zones de pêche et des pêcheurs	Signature du contrat + 3 mois	20%
Elaboration du zonage règlementaire	Signature du contrat + 9 mois	20%
Elaboration du plan de surveillance et de monitoring	Signature du contrat + 12 mois	20%
Elaboration du Plan de Gestion d'Accès à la Pêche et du guide de bonnes pratiques	Signature du contrat + 15 mois	20%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Cabinet de consultants international ou national.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 15 mois.
- Lieu de travail : Haïti et pays du consultant.

## 5. Qualifications :

Le cabinet de consultants doit avoir :

- Au moins 10 années dans la réalisation de plan de gestion environnementale dans le secteur des aires protégées et de la pêche.

Personnel Clef :

Postes	Profil
<b>Expert 1</b> <b>Chef de mission - Expert</b> <b>Pêche</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de plan de gestion de la pêche dans un contexte international et pour des bailleurs. Maitrise du français obligatoire.
<b>Expert 2</b> <b>Expert en Aires Marines</b> <b>Protégées</b>	Spécialisé en planification environnementale et ayant une large expérience en gestion d'Aires Marines Protégées : Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et dix ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion des aires protégées.
<b>Expert 3</b> <b>Milieu marin</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) dix ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion et de la protection du milieu marin.
<b>Expert 4</b> <b>Concertation et</b> <b>participation</b> <b>communautaire</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) dix ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine la concertation et de la participation communautaire. Maitrise du français obligatoire et connaissance du créole souhaitée.

**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Equipement de 5 zones de reproduction en mer**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	2
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

### **1. CONTEXTE ET OBJECTIF**



Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO2 grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 1 output 5** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter une firme pour l'équipement de 5 zones de reproduction en mer.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haiti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de zonage de la pêche pour identifier les zones de reproduction qui seront à matérialiser.
- 2.2 Campagne de terrain pour évaluer les besoins pour la matérialisation (profondeur, longueur de corde, type de matériau en fonction des courant, nombre de bouée, éclairage etc.) et identification des matériaux qui devront être importés et ceux à fabriquer sur place avec les communautés de pêcheurs.
- 2.3 Proposition de modalité de matérialisation pour les 5 zones
- 2.4 Installation et réalisation des travaux de matérialisation
- 2.5 Formulation d'un programme d'entretien et formations

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 2 semaines	20%
Liste des matériaux pour les 5 zones	Signature du contrat + 2 mois	30%
Installation des 5 zones	Signature du contrat + 4 mois	30%
Programme d'entretien et formations	Signature du contrat + 6 mois	20%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Firme de consultation internationale ou nationale.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 6 mois.
- Lieu de travail : Haïti.

## 5. Qualifications :

La firme doit avoir :

- Au moins 5 années d'expérience dans la réalisation d'ouvrages en milieu côtier et marin ;
- Equipements adaptés pour la réalisation des travaux en mer (bateau) ;
- Connaissance du secteur de la pêche est un plus.

**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Evaluation des services écosystémiques des AMP**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

# 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO2 grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 1 output 6** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter un cabinet de consultants pour l'évaluation des services rendus par les écosystèmes des AMPs.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haiti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que toutes les études sur la biodiversité en milieu marin et côtier ;
- 2.2 Identification des services sociaux, économique et environnementaux produits par les écosystèmes des AMPs (qualitatif et quantitatif) ; identification de leur valeur économique
- 2.3 Identification de projets de d'utilisation et de valorisation durable des ressources naturelles des AMPs basés sur les services qu'ils génèrent.

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 3 semaines	30%
Rapport d'identification et de quantification des services rendus par les écosystèmes	Signature du contrat + 4 mois	40%
Rapport final intégrant l'identification des projets de valorisation	Signature du contrat + 6 mois	30%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Cabinet de consultants international ou national.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 6 mois.
- Lieu de travail : Haïti et pays du consultant.

## 5. Qualifications :

Le cabinet de consultants doit avoir :

- Au moins 10 années dans la réalisation d'évaluation économique environnementale.

Personnel Clef :

Postes	Profil
<b>Expert 1</b> <b>Chef de mission –</b> <b>Economiste des services</b> <b>écosystémiques</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation d'évaluation économique environnementale dans un contexte international et pour des bailleurs. Maîtrise du français obligatoire.
<b>Expert 2</b> <b>Expert en Aires Marines</b> <b>Protégées</b>	Spécialisé en planification environnementale et ayant une large expérience en gestion d'Aires Marines Protégées : Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et dix ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la gestion des aires protégées.



**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Identification et mise en œuvre de Projets pilotes restauration récifs  
et herbiers marins et Projets pilotes de développement économique**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

# 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO<sub>2</sub> grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 1 output 7 et de la composante 2 output 12** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter un cabinet de consultants pour

- l'Identification et mise en œuvre de Projets pilotes restauration récifs et herbiers marins
- l'Identification et mise en œuvre Projets pilotes de développement économique.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haiti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que l'étude sur les services écosystémiques (output 6) ;
- 2.2 Identification des zones de restauration et des techniques appropriées. Identification des associations de pêcheurs / acteurs de la communauté en mesure de porter le projet de restauration ; et Identification des filières pour le développement d'alternatives économiques pour les communautés dépendantes des écosystèmes des AMPs
- 2.3 Identification et description de 2 projets pilotes de restauration de coraux et/ou d'herbiers marins ; Identification et description de 2 projets pilotes d'alternatives économiques
- 2.4 Assistance technique pour la mise en œuvre des projets en faveur des communautés.

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 3 semaines	25%
Rapport d'identification des zones de restauration, des techniques et des parties prenantes et des filières pour le développement d'alternatives économiques	Signature du contrat + 4 mois	25%
Rapport de description des 4 projets pilotes sélectionnés	Signature du contrat + 8 mois	25%
Rapport final d'assistance technique	Signature du contrat + 20 mois	25%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Cabinet de consultants international ou national.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 20 mois.
- Lieu de travail : Haïti et pays du consultant.

## 5. Qualifications :

Le cabinet de consultants doit avoir :

- Au moins 10 années dans le développement de projets de restauration d'écosystèmes marins avec une forte implication des communautés locales.

Personnel Clef :

Postes	Profil
<b>Expert 1</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de projet de développement économique en milieu rural dans un contexte

<b>Chef de mission – Economiste du développement rural</b>	international et pour des bailleurs. Expérience spécifique dans la valorisation de ressources naturelles dans un contexte d'aire protégée. Maitrise du français obligatoire.
<b>Expert 2 Expert restauration des écosystèmes marins</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de projet de restauration d'écosystèmes marins dans un contexte international et pour des bailleurs. Expérience spécifique dans la valorisation de ressources naturelles dans un contexte d'aire protégée. Maitrise du français obligatoire.
<b>Expert 2 – Assistant technique Animateur local / Social</b>	Spécialisé en animation et concertation locale : 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement communautaire. Maitrise du créole obligatoire.

**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Elaboration de la Méthodologie de suivi CO2**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5



# 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO<sub>2</sub> grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 2 output 8** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter un cabinet de consultants pour l'Elaboration de la Méthodologie de suivi CO<sub>2</sub>.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haiti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

- 2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que l'étude sur la capacité de stockage CO2 de la mangrove faite pour le design du projet ;
- 2.2 Elaboration d'une méthodologie de monitoring du CO2 par les mangroves des AMPs adaptée aux ressources du Ministère de l'Environnement.
- 2.3 Formation des cadres du MDE et du CNIGS à l'utilisation de la méthodologie pour assurer le reporting national de l'atteinte des objectifs de mitigation.
- 2.4 Rédaction d'un guide méthodologique a destination des autres acteurs impliqués dans la gestion des mangroves.

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 3 semaines	25%
Méthodologie de monitoring	Signature du contrat + 4 mois	25%
Formation des cadres du MDE et du CNIGS à l'utilisation de la méthodologie	Signature du contrat + 8 mois	25%
Guide méthodologique	Signature du contrat + 10 mois	25%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Cabinet de consultants international ou national.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 10 mois.
- Lieu de travail : Haïti et pays du consultant.

## 5. Qualifications :

Le cabinet de consultants doit avoir :

- Au moins 10 années dans le développement de base de données pour le monitoring CO2 ainsi que dans la formation et le renforcement de capacité.

Personnel Clef :

Postes	Profil
<b>Expert 1</b> <b>Chef de mission – Expert traitement de données / monitoring CO2</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de projet de traitement de données géo-spatiales en lien avec le monitoring CO2 dans un contexte international et pour des bailleurs. Expérience prouvée en formation et renforcement de capacité. Maitrise du français obligatoire.
<b>Expert 2 – Cartographe</b>	Spécialisé en cartographie : 5 ans d'expérience professionnelle pertinente. Expérience démontrée en conception, montage et opérationnalisation (gestion) de bases de données complexes. Maitrise des systèmes d'informations géographiques (SIG)

**BANQUE INTÉRAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**TERMES DE REFERENCES**

**GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AQUIN / SAINT LOUIS DU  
SUD**

-

**Elaboration et Exécution du plan de Plantation de la mangrove**

## INDEX

1.	CONTEXTE ET OBJECTIF .....	3
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER.....	5
3.	RAPPORTS / EXTRANTS .....	5
4.	CARACTERISTIQUES DES SERVICES DE CONSULTATION .....	5
5.	QUALIFICATIONS :.....	5

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Lors de la dixième conférence des parties sur la biodiversité en 2010 à Nagoya, Haïti s'est engagé à atteindre des objectifs<sup>1</sup> chiffrés concernant la création et la gestion d'aires protégées sur son territoire : 17% pour les zones terrestres et 10% pour les zones marines. Dès lors, le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées - ANAP s'est engagé à agrandir son Système National d'Aires Protégées – SNAP. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016<sup>2</sup>, 4.2% de la surface terrestre et 4.3% de la surface marine sont couvertes par des aires protégées légalement déclarées par arrêté en Haïti. Bien que les aires protégées terrestres commencent à être dotées de Plans de Gestion, les aires protégées marines, elles, restent pour le moment sans outils de gestion alors que les pressions anthropiques sur les ressources naturelles sont importantes et grandissantes<sup>3</sup>.

Le 26 Aout 2013, par arrêté présidentiel<sup>4</sup>, Haïti a agrandi légalement son SNAP en déclarant sept Aires Marines Protégées – AMPs dans le Sud du Pays. Au sein de ce complexe marin protégé figurent les AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais. Ces deux AMPs sont légalement déclarées comme Aires Protégées d'Habitats et d'Espèces. Elles ont été identifiées comme des Zones Clefs de la Biodiversité en Haïti<sup>5</sup> de par la présence d'habitats (mangroves et récifs) et d'écosystèmes menacés<sup>6</sup> abritant des espèces endémiques, en danger et vulnérables d'après la liste rouge de l'IUCN<sup>7</sup>. Les principales menaces<sup>8</sup> qui pèsent sur ces écosystèmes sont : l'exploitation des mangroves pour la production de charbon, la sédimentation liée aux écoulements des eaux des bassins versants en amont, les déchets sauvages et la surexploitation par la pêche des ressources halieutiques.



<sup>1</sup> Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi – CBD - 2011

<sup>2</sup> Etat d'avancement du Système National des Aires Protégées d'Haïti au 1er Janvier 2016 et suivi de l'atteinte de l'Objectif 11 d'Aichi, ANAP / GIZ - 2016

<sup>3</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim - 2009

<sup>4</sup> Le Moniteur N°156 Lundi 26 Aout 2013

<sup>5</sup> Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

<sup>6</sup> Cinquième rapport national de la république d'haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique – MDE - 2016

<sup>7</sup> International Union for Conservation of Nature

<sup>8</sup> Rapid assessment of coastal and marine resources along the southern peninsula of Haiti – FoProBim – 2009 et Les zones clés de la biodiversité d'haïti, Société Haudubon - 2011

En plus des menaces anthropiques locales, le Sud d'Haïti est également particulièrement concerné par les impacts du changement climatique<sup>9</sup> : cyclones, inondations, augmentation des températures et du niveau de la mer. Avec sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN)<sup>10</sup> Haïti s'est fixé des objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030. Pour l'atténuation, l'objectif est de réduire de 5% les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Pour y arriver, la CPDN recommande d'augmenter les capacités de stockage du carbone et ce notamment dans les aires protégées.

Le Sud d'Haïti est une priorité pour le développement d'un tourisme durable<sup>11</sup> qui valorise les richesses naturelles et historiques<sup>12</sup> du pays. La BID supporte le Ministère du Tourisme à travers un projet de mise en valeur des attractivités naturelles et touristiques du Grand Sud<sup>13</sup> (infrastructure et activités) avec un volet dédié à la gestion et la valorisation des AMPs qui va permettre d'élaborer les plans de gestion des AMPs de Grosse Caye/Zone humide d'Aquin et d'Olivier/Zanglais d'ici fin 2017.

En plus de la valorisation touristique de la zone, un autre projet financé par la BID, le projet pêche Sud<sup>14</sup>, vient renforcer la connaissance des stocks de poisson dans le sud et donc dans les AMPs. Il va également permettre d'appuyer les communautés de pêcheurs à développer des techniques alternatives de pêche dans les AMPs.

Globalement, la zone Sud du pays concentre un grand nombre de projets qui ont pour finalité la protection et la gestion durable des ressources naturelles (PNUD Changement Climatique et gestion de la Mangrove<sup>15</sup>, UNESCO Réserve de la Biosphère<sup>16</sup> et UNEP gestion de quatre Aires Marines Protégées<sup>17</sup> du complexe marin Sud, BID appui à la gestion du Parc Maya<sup>18</sup>).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement à travers l'Agence Nationale des Aires Protégées a sollicité le soutien de la BID pour mobiliser les fonds GEF-06 afin de :

- i. Mettre en œuvre, avec une forte implication des communautés locales, le programme de gestion et de régulation de la pêche dans les AMPs prévu par le plan de gestion des AMPs;
- ii. Contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation au changement climatique en participant à l'augmentation de la capacité de stockage de CO<sub>2</sub> grâce à l'augmentation des surfaces de mangroves, d'herbiers marins et de coraux.

Afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, et notamment dans le cadre de la **composante 2 output 10 et 11** l'Agence Nationale des Aires Protégées souhaite recruter une firme pour l'élaboration et l'exécution du plan de plantation de la mangrove.

---

<sup>9</sup> Estimation des coûts des impacts du changement climatique en Haïti-MDE/PNUD - 2015

<sup>10</sup> Contribution Prévues Déterminées au niveau National, MDE - 2015

<sup>11</sup> Strategic Plan for the Development of Haiti. 2012.

<sup>12</sup> United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Office for Project Services, Côte Sud Initiative. 2011. Destination Sud Haiti. A nodal approach towards sustainable tourism

<sup>13</sup> Sustainable Coastal Tourism Program HA-L1095 IDB – MTIC US\$36,000,000

<sup>14</sup> Artisanal Fisheries Development Program HA-L1096 IDB – MARND US\$16,000,000

<sup>15</sup> Projet de Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières aux changements climatiques en Haïti (ACC - PNUD/FEM/MDE)

<sup>16</sup> Réserve de la Biosphère La Hotte - Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB, Man and the Biosphere)

<sup>17</sup> Projet GEF Approche écosystémique pour la Côte Sud d'Haïti – UNEP Haïti

<sup>18</sup> Projet GEF / BID / Coopération Norvégienne Gestion Durable des Hauts Bassins Versants du Sud-Ouest d'Haïti - Parc National Macaya

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX À RÉALISER

2.1 Intégration du plan de gestion des AMPs ainsi que l'étude sur les services écosystémiques (output 6) ;

2.2 Elaboration d'un plan détaillé pour la restauration de la mangrove :

- Identification des zones de restauration et réalisation de cartes de plantation
- Identification des espèces de mangroves à planter pour chaque zone
- Identification des moyens de productions (pépinières, achat de plantules) et définition de leur fonctionnement
- Préparation de termes de références pour la mise en œuvre du plan (output 11)

2.3 Echanges avec les producteurs de mangrove dans la zone de Port-Salut (bonnes pratiques) ;

2.4 Exécution du plan qui comprend (à actualiser une fois le plan réalisé) :

- Etablissement de XX pépinières et production de XX plantules.
- Formation du personnel recrutés.
- Plantation des plantules
- Suivi de la plantation et remplacement des plantules mortes

## 3. Rapports / Extrants

Livrables	Date de livraison	Modalité de Paiement
Rapport de démarrage et chronogramme actualisé	Signature du contrat + 2 semaines	20%
Version finale du plan de restauration de la mangrove	Signature du contrat + 1 mois	10%
Installation des pépinières	Signature du contrat + 6 mois	20%
Plantation des plantules (50%)	Signature du contrat + 12 mois	30%
Plantation des plantules (100%)	Signature du contrat +18 mois	20%

## 4. Caractéristiques des services de consultation

- Firme de consultation internationale ou nationale.
- Durée du contrat : le contrat doit être réalisé en une période de 18 mois.
- Lieu de travail : Haïti.

## 5. Qualifications :

La firme doit avoir :

- Au moins 5 années d'expérience dans la production et la plantation de mangrove ;
- Une équipe qualifiée pour la supervision des travaux et le suivi des plantations ;
- Equipements adaptés pour la réalisation des travaux.

Personnel Clef :



Postes	Profil
<b>Expert 1</b> <b>Chef de mission – Expert</b> <b>restauration de mangrove</b>	Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) et plus de dix ans d'expérience professionnelle pour la réalisation de projet de restauration de mangrove dans un contexte international et pour des bailleurs. Expérience spécifique dans la valorisation de ressources naturelles dans un contexte d'aire protégée. Maîtrise du français obligatoire.
<b>Expert 2 – Botaniste</b> <b>spécialisé mangrove et</b> <b>milieu côtier</b>	Spécialisé en botanique des milieux côtiers / mangroves : 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la restauration d'écosystèmes côtiers.

PROCUREMENT PLAN FOR NON-REIMBURSABLE TECHNICAL COOPERATIONS										
Country: CHA				Executing agency: Ministry of Environment			Public or private sector: (indicate which applies)			
Project number: HA-G1036				Title of Project: HA-G1036- Managing the Human-Biodiversity interface in the southern Marine Protected Areas of Haiti						
Period covered by the plan: 2017 - 2021										
Threshold for ex-post review of procurements:			Goods and services (in US\$):			Consulting services(in US\$):				
Item Nº	Ref. AWP	Description (1)	Estimated contract cost (US\$)	Procurement Method (2)	Review of procurement (3)	Source of financing and percentage		Estimated date of the procurement notice or start of the contract	Technical review by the PTL (4)	Comments
						IDB/MIF %	Local/other %			
1		<b>Component 1</b>								
		<b>Non consulting services</b>								
		Output 4	\$ 150,000.00	ICB	Ex ante	100%		12/1/2019		
		<b>Consulting services</b>								
		Output 4, 2 and 1	\$ 270,000.00	QCBS	Ex ante	100%		6/1/2020		
		Output 5	\$ 50,000.00	CQS	Ex ante	100%		4/1/2018		
		Output 6 and 10	\$ 400,000.00	QCBS	Ex ante	100%		2021		
		<b>Individual consultants</b>								
		Output 3	\$ 80,000.00	IICQ	Ex ante	100%		2021		
2		<b>Component 2</b>								
		<b>Non consulting services</b>								
		Output 9	\$ 550,000.00	ICB	Ex ante	100%		6/1/2020		
		<b>Consulting services</b>								
		Output 7 and 8	\$ 150,000.00	CQS	Ex ante	100%		9/1/2018		
3		<b>Project Execution Unit</b>								
		Operating expenses	\$ 176,484.00							
		<b>Total</b>	\$ 1,826,484.00	Prepared by: Geraud Albaret			Date: 8/3/2017			
<p>(1) Grouping together of similar procurement is recommended, such as computer hardware, publications, travel, etc. If there are a number of similar individual contracts to be executed at different times, they can be grouped together under a single heading, with an explanation in the comments column indicating the average individual amount and the period during which the contract would be executed. For example: an export promotion project that includes travel to participate in fairs would have an item called "airfare for fairs", an estimated total value of US\$5,000, and an explanation in the Comments column: "This is for approximately four different airfares to participate in fairs in the region in years X and X1".</p>										
<p>(2) <b>Goods and works:</b> CB: Competitive bidding; PC: Price comparison; DC: Direct contracting.</p>										
<p>(2) <b>Consulting firms:</b> CQS: Selection Based on the Consultants' Qualifications; QCBS: Quality and cost-based selection; LCS: Least Cost Selection; FBS: Selection under a Fixed Budget; SSS: Single Source Selection; QBS: Quality Based selection.</p>										
<p>(2) <b>Individual consultants:</b> IICQ: International Individual Consultant Selection Based on Qualifications; SSS: Single Source Selection.</p>										
<p>(2) <b>Country system:</b> include selection Method</p>										
<p>(3) <b>Ex-ante/ex-post review:</b> In general, depending on the institutional capacity and level of risk associated with the procurement, ex-post review is the standard modality. Ex-ante review can be specified for critical or complex process.</p>										
<p>(4) <b>Technical review:</b> The PTL will use this column to define those procurement he/she considers "critical" or "complex" that require ex ante review of the terms of reference, technical specifications, reports, outputs, or other items.</p>										